



Volume 6 no 29 | 21 avril 2022

Fonction publique

Le SPGQ dépose un grief contre la politique-cadre de télétravail

Le 4 avril 2022, l'employeur a mis en vigueur l'application de sa politique-cadre en matière de télétravail pour le personnel de la fonction publique. Les modalités de cette politique-cadre de l'employeur ainsi que son application sont contraires à la convention collective, aux dispositions du Code du travail, du Code civil du Québec, des Chartes ainsi qu'aux autres lois d'ordre public.

Le SPGQ conteste la politique-cadre de l'Employeur et son application, car elles sont illégales et contraires à la convention collective ainsi qu'aux lois d'ordre public. L'imposition unilatérale de cette politique-cadre contrevient, entre autres, au monopole de représentation du syndicat qui est le négociateur exclusif des conditions de travail de tous les salariés visés par l'accréditation.

Notamment, certaines dispositions de la politique-cadre prévoient que les modalités du télétravail doivent être discutées entre l'employeur et l'employé directement, et ce, sans que le syndicat ne soit consulté. Le SPGQ demande à l'employeur de suspendre l'application de cette politique-cadre ainsi que sa diffusion auprès des ministères et organismes.

Le SPGQ réclame que cette politique-cadre, ainsi que les modifications aux conditions de travail qui en découlent, fassent l'objet d'une négociation entre l'employeur et le syndicat et que l'employeur cesse de négocier directement ou indirectement avec ses membres, le cas échéant.

Le SPGQ réclame que l'employeur respecte les dispositions de la convention collective et des lois applicables pour ses membres; il demande à l'arbitre qu'il réserve sa juridiction pour rendre toute ordonnance qu'il juge nécessaire afin d'assurer le rétablissement des droits du Syndicat, ainsi que de celui de ses membres.



Dès aujourd'hui, nous vous invitons à soumettre une candidature en **équité salariale** au concours des Grands Prix de la CNESST, dans la catégorie de votre choix!

Catégorie Leader

Reconnaît une travailleuse ou un travailleur, ainsi qu'une représentante ou un représentant d'employeur comme des modèles inspirants par leurs réalisations et leurs actions concrètes en normes du travail, en équité salariale ou en santé et sécurité du travail.

Catégorie Proaction Nouveauté!

Reconnaît une initiative ou un projet mis en place dans un établissement pour sensibiliser les travailleuses et les travailleurs autant aux normes du travail qu'à l'équité salariale ou à la santé et à la sécurité du travail.

Catégorie Éducation Nouvelle formule!

Souligne les efforts conjoints du corps enseignant, des gestionnaires et d'élèves et d'étudiants qui se démarquent par leur engagement en normes du travail, en équité salariale ou en santé et sécurité du travail.

Exemples d'initiatives ou de projets qui peuvent être reconnus :

Événement-conférence mettant en lumière différents stéréotypes et préjugés sociaux à ce sujet

Programme interne qui vise à sensibiliser le milieu de travail ou l'établissement d'enseignement sur l'écart de salaire entre les hommes et les femmes

Mise en place d'un comité qui informe et sensibilise les citoyennes et citoyens de demain

Quand et comment soumettre une candidature?

La période de mise en candidature se termine le 20 mai 2022. Les finalistes et les lauréats seront choisis par un jury national composé de représentants du milieu de l'éducation, d'employeurs, de travailleurs, d'experts et de partenaires de la CNESST. C'est à l'occasion d'une soirée spéciale, en formule virtuelle, qui se déroulera à l'automne prochain, que les lauréates et lauréats seront dévoilés.

Pour connaître tous les détails du concours ou pour soumettre une candidature, visitez le site grandsprixcnesst.com.

Coalition pour la conciliation famille-travail-études **Plus de vacances pour tous!**

Les membres du SPGQ ont la chance de bénéficier de plus de semaines de vacances et le syndicat appuie donc la revendication de la Coalition afin que tous puissent avoir davantage de vacances.

Nos revendications

Loi sur les normes du travail



Une bonification des vacances

Chaque personne salariée doit bénéficier d'un minimum de 3 semaines de vacances par année ainsi que de 4 semaines de vacances annuelles après 5 années de service.



* Consultez notre plateforme à l'adresse ccfte.org

Manifestation du 1er mai à Montréal, de 13h à 15h

Rappel - Chaque année, en solidarité avec des millions d'autres travailleuses et travailleurs du monde entier, la Coalition du 1er mai (dont fait partie le SPGQ) descend dans la rue pour souligner la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs.

Le thème retenu cette année, « Pour vivre comme du monde », remémore la démonstration de solidarité intersyndicale du Front commun de 1972, dont c'est le 50e anniversaire.

Soyez des nôtres encore cette année, le dimanche 1er mai, pour marcher aux côtés de milliers de citoyennes et citoyens. Le rendez-vous est à 13 h au square Cabot, à quelques pas de la station de métro Atwater.



Négociation à Revenu Québec

Une pétition en ligne pour dénoncer l'offre insuffisante de l'employeur

RAPPEL - Le SPGQ a lancé le 2 mars une pétition accessible sur www.change.org, la plateforme mondiale de pétitions en ligne. [En signant cette pétition](#), de manière anonyme ou non, vous vous joignez à toutes ces personnes qui poursuivent leurs efforts afin de réduire l'écart de rémunération des professionnels de Revenu Québec avec ceux de l'Agence du revenu du Canada (ARC).



L'offre salariale de RQ (2 % par an en 2020, 2021 et 2022) pour le renouvellement de la convention collective de ses professionnels est incompréhensible alors que l'inflation dépasse 5 %. Aussi bien dire qu'il s'agit d'une invitation à s'appauvrir !

[SIGNER LA PÉTITION](#)

Violence conjugale

Offrez une porte de sortie

RAPPEL - Personne ne devrait avoir à choisir entre son gagne-pain et son intégrité physique et psychologique. Le SPGQ a donc déposé sur le site de l'Assemblée nationale une [pétition pour réclamer dix jours de congé payés pour les victimes de violence conjugale](#). Elle est marrainée par Manon Massé, de Québec Solidaire, mais elle a aussi reçu l'appui d'Isabelle Melançon, du Parti libéral, et de Méganne Perry Melançon, du Parti Québécois.

[Signer la pétition.](#)



Le SPGQ a aussi besoin de votre aide pour faire rayonner la pétition. Vous pouvez utiliser différents outils de visibilité (signature électronique, visuels pour les réseaux sociaux) pour partager le lien de la pétition si vous le souhaitez. Vous les trouverez à cette adresse : <https://spgq.qc.ca/petition> .

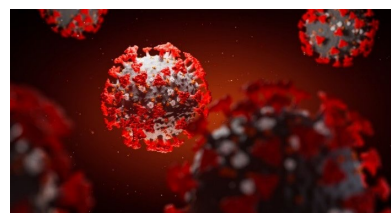
Dans les médias

- [Entrevue de Guillaume Bouvrette sur la violence conjugale à CBC Radio](#)
CBC Radio, 2 mars 2022

Coronavirus (COVID-19)

Le SPGQ vous informe

Rappel - La situation de la pandémie de coronavirus évolue très rapidement. Vous trouverez toute l'information dans notre [foire aux questions](#).



Elle est mise à jour au fur et à mesure que nous obtenons de nouvelles informations. Vous pouvez également consulter tous les bulletins Dernière heure diffusés à partir de cette page : <https://spgq.qc.ca/derniere-heure/>.

Finalement, vous pouvez suivre notre [page Facebook](#).



La COVID-19 ébranle votre vie ou celle d'un proche ?

Voici des ressources pour aplatir la courbe des soucis !

Les professionnels en action

Souvent invisibles, méconnus et peu spectaculaires, les gestes posés par les professionnels assurent pourtant la stabilité, le bon fonctionnement, la planification, le respect, le rayonnement et la santé des institutions québécoises. Cette chronique propose quelques articles où le travail des professionnels s'illustre au quotidien en une multitude de facettes, aux quatre coins du Québec.



Vous avez des articles ou des anecdotes qui mettent en valeur le rôle des professionnels? Merci de nous les partager à communications@spgq.qc.ca!

(BAnQ) [BAnQ crée un Bureau d'expertise en gestion de l'information gouvernementale](#)

Direction informatique, 18 avril 2022

(RQ) [Une armée de bénévoles pour vous aider à faire vos impôts](#)

TVA, 18 avril 2022

(CALQ) [Le gouvernement octroie 78 M\\$ au Conseil des arts et lettres du Québec pour soutenir le milieu culturel](#)

Hebdo Rive-Nord, 17 avril 2022

(AMF) [Êtes-vous à l'abri des fraudeurs?](#)

Le Nouvelliste, 17 avril 2022

(CCNQ) [Parc fermé et projet retardé dans le Vieux-Québec](#)

Le Soleil, 16 avril 2022

(AMP) [De nouvelles certifications pour nos produits québécois](#)

MCI, 15 avril 2022

Ce bulletin d'information est une réalisation de :

- Nathalie Côté, conseillère en communication
- Philippe Desjardins, conseiller en communication
- Cindy Provencher, adjointe administrative

Pour joindre l'équipe des communications : communications@spgq.qc.ca

>> Consultez spgq.qc.ca/publications

[Se désabonner des publications du SPGQ](#)

